

BULLETIN D'ADHÉSION AU SNMSF ET AU SYNDICAL LOCAL DES MONITEURS DE L'ESF DE MÉRIBEL

SAISON 2026 – 2027

Pour nous permettre de présenter au SNMSF ta demande annuelle de carte syndicale mais aussi pour nous assurer des effectifs de notre Syndicat Local, nous te demandons de bien vouloir nous confirmer ta volonté d'adhérer au SNMSF et au Syndicat Local de l'ESF Méribel et de bien vouloir nous adresser le montant de la cotisation SNMSF avant le 09 octobre 2026.

- un virement ou chèque de **276.50 €** pour les moniteurs BE, DE et aspirants
- un virement ou chèque de **168.40 €** pour les moniteurs stagiaires
- Chèques à l'ordre du Syndicat Local ESF de Méribel, encaissés après le 1^{er} versement d'honoraires
- Virements au profit du Syndicat ESF Vallée de Méribel IBAN FR76 1680 7000 7888 0903 0219 806 CCBPFRPPGRE
- Est inclus dans ce montant l'abonnement au magazine Traces (4 numéros trimestriels + hors-série « spécial matériel »)

L'ajustement complémentaire pour la Responsabilité Civile **n'est pas compris dans le tarif de la carte syndicale** et sera retenu sur les honoraires :

- **120€** pour les diplômés et aspirants
- **110€** pour les stagiaires (payable d'avance pour ceux qui n'enseignent pas).

Je te rappelle que cette démarche implique de ta part l'acceptation et le respect des statuts de notre Syndicat Local.

FORFAITS DE SKI :

Ton adhésion implique l'acceptation des tarifs de remontées mécaniques suivants :

- Forfait « moniteurs titulaires & occasionnels saison » : forfait saison 2026/2027 fixé à : **390€**. Le montant sera retenu sur tes honoraires (sur le réajustement).

En contrepartie des décotes appliquées sur le prix public, le bénéficiaire doit réaliser 14 heures de mission d'intérêt général sur la saison (hiver 2026/2027 et été 2027), mobilisation (astreinte sécurité, organisations des compétitions) qui devront être effectuées pour le compte de la Collectivité. **Ces heures seront gérées par l'ESF comme par le passé.**

- Forfait « occasionnel renfort vacances scolaires » et « renfort retraités » : forfait semaine pris en charge par le syndicat local (maximum 3 semaines ; au-delà, le forfait saison sera à votre charge).
- Forfait « moniteurs en cours de formation, stagiaires & aspirants » : forfait saison pris en charge intégralement par le syndicat local, sauf cas particulier.

La distribution des forfaits se fera uniquement en échange de l'attestation de vigilance URSSAF de l'année en cours, et de la carte professionnelle à jour également.

Je t'informe que nous avons décidé d'utiliser la procédure de validation en ligne de la convention de notre E.S.F. Aussi, à l'occasion de la validation de ton adhésion sur Carnet Rouge, tu devras également confirmer l'acceptation de notre convention.

Licence compétiteur :

Le Congrès National 2006 a décidé d'inclure dans l'adhésion au S.N.M.S.F, le titre fédéral. Dès lors, la carte syndicale aura valeur de licence compétiteur dirigeant avec les mêmes droits qu'une licence « compétiteur dirigeant » classique en termes de représentation vis-à-vis de la F.F.S ou du club de rattachement et de participation aux épreuves fédérales.

Assurances :

Je te rappelle que ton adhésion au S.N.M.S.F inclue les garanties suivantes au titre d'une activité de ski professionnelle ESF (**uniquement et dûment inscrite au planning de l'ESF**) et amateur (sous réserve des exclusions et limitations propres à l'assurance et à l'assistance) :

- Assurance responsabilité civile,
- Frais de soins,
- Frais de secours, de recherche et de premier transport,
- L'assistance, décès accidentel et invalidité permanente.

Je te remercie de bien vouloir retourner le présent courrier, daté et signé, valant demande d'adhésion au syndicat local et au S.N.M.S.F. entraînant respect des conditions attachées à cet effet avec la mention manuscrite « lu et approuvé », accompagné du règlement total par chèque ou par virement au syndicat local **avant le 09 octobre 2026**.

Je te prie de croire à mes amicales salutations.

Le Président du Syndicat Local, Marc BOURREAU.

Fait à.....

Le.....

Je soussigné(e)atteste avoir lu et approuvé le présent document.

Signature :